

# Hypothèque à taux fixe de la Mobilière

Si vous souhaitez profiter des taux d'intérêt actuels durant les années à venir, alors optez pour l'hypothèque à taux fixe de la Mobilière.

## Vos avantages

- Charge d'intérêts connue
- Aucune hausse des taux pendant la durée convenue
- Financement assuré par la Mobilière en tant que partenaire financier sûr
- Dans un contexte de redressement des taux, vous profitez du taux d'intérêt fixé à un niveau inférieur.

Indépendamment des variations de taux sur le marché, le taux d'intérêt fixé reste inchangé pendant la durée convenue.

Un bon produit pour planifier votre budget à court terme ou à long terme.

- Fixation à l'avance du taux d'intérêt: jusqu'à 18 mois avant le versement/remplacement
- Durée: de 2 à 25 ans
- Type d'amortissement: direct ou indirect
- Montant minimum par client: CHF 100 000.–
- Montant minimum par tranche: CHF 100 000.–
- Charge d'intérêts et d'amortissement trimestrielle

## Frais\*

- Nouvelle conclusion d'une hypothèque à taux fixe: sans frais
- Prolongation d'une hypothèque à taux fixe: CHF 100.–

\* Pour certaines prestations de service, des frais peuvent être facturés conformément à la [répertoire de frais](#).

